



# Atlas de la Biodiversité Communale

- Synthèse mammalogique -



Loutre d'Europe © Emmanuel Holder

Novembre 2016

Réalisé pour :  
Brest Métropole





**Groupe Mammalogique Breton -www.gmb.bzh**

Maison de la Rivière - 29450 Sizun

tél. : 02 98 24 14 00

courriel : [contact@gmb.bzh](mailto:contact@gmb.bzh)

## Atlas de la Biodiversité Communale

### - Synthèse mammalogique -

Josselin BOIREAU<sup>1</sup>

Avec la collaboration de

Franck SIMONNET<sup>2</sup>

Novembre 2016

---

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est **agréé Association de protection de la nature au niveau régional** et est membre de **France Nature Environnement**.



<sup>1</sup> Chargé de mission « chauves-souris » au GMB

<sup>2</sup> Chargé de mission « mammifères semi-aquatiques » au GMB

## TABLE DES MATIERES

<i>INTRODUCTION</i> .....	3
<i>CONTEXTE MAMMALOGIQUE</i> .....	4
<i>CHIROPTERES</i> .....	5
<i>« MICROMAMMIFERES »</i> .....	9
<i>« MICROMAMMIFERES »</i> .....	10
<i>MAMMIFERES SEMI-AQUATIQUES</i> .....	13
<i>AUTRES ESPECES</i> .....	17
<i>CONCLUSION</i> .....	20
<i>LISTE DES MAMMIFERES DE LA ZONE D'ETUDE ET STATUTS JURIDIQUES ET DE CONSERVATION</i> .....	21
<i>BIBLIOGRAPHIE</i> .....	24
<i>ANNEXES</i> .....	25

---

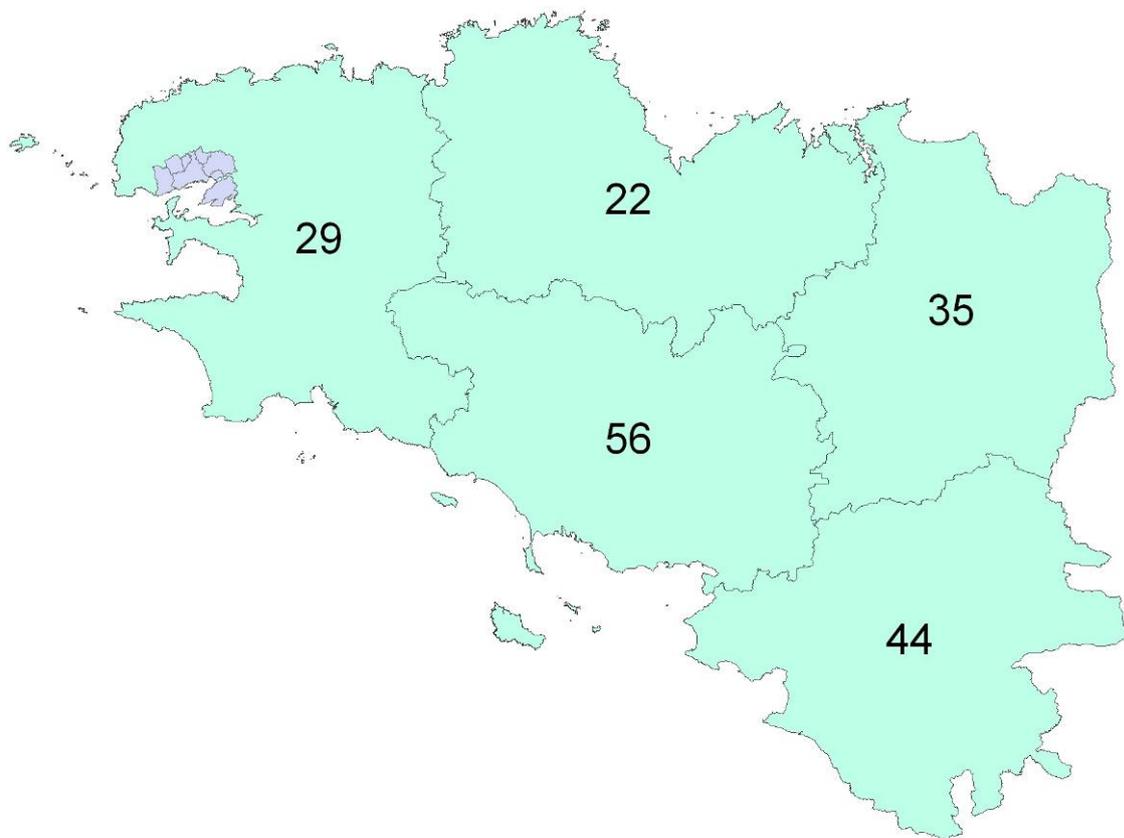
### Remerciements :

Le GMB tient à remercier tous les observateurs ayant participé à la récolte des données, ainsi qu'aux photographes pour leur prêt gracieux de photographies de Mammifères.

## INTRODUCTION

Brest Métropole s'est engagée dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Dans ce cadre, le Groupe Mammalogique Breton a été sollicité pour réaliser une synthèse des données mammalogiques.

Depuis sa création en 1988, le Groupe Mammalogique Breton centralise des observations de mammifères sur la Bretagne (région administrative et département de la Loire-Atlantique). Ces données sont récoltées dans le cadre de suivis d'espèces réalisés par des réseaux d'observateurs ; le réseau « Chauves-souris », le réseau « Loutre » et le réseau « Micromammifères ».



**Zone d'étude**

# CONTEXTE MAMMALOGIQUE

## ► Contexte biogéographique

Cette synthèse porte sur les 8 communes de Brest Métropole. Sur ce secteur l'« effet péninsule » est très marqué. Au niveau des chiroptères, la diversité spécifique et les densités sont moindres que dans l'est de la région. Certaines espèces, telles que le Grand murin ou le Petit rhinolophe, y sont absentes, presque toutes y sont rares.

Sur la zone, les anciennes fortifications militaires accueillent une population de Grand rhinolophe dont les effectifs et l'usage des sites restent à préciser. Le secteur vient également d'être reconquis par la Loutre d'Europe.

Sur la zone d'étude, le paysage est marqué par une forte urbanisation au niveau de Brest et de sa périphérie. Malgré cela, on retrouve des éléments favorables aux mammifères : petits vallons boisés, vastes plans d'eau et jardins. En périphérie des zones urbaines, on retrouve des parcelles dédiées à l'agriculture intensive, localement entrecoupées de zone humides et vallons boisés. Le caractère maritime du Pays est très marqué avec une façade maritime importante.



Grand rhinolophe en hivernage

© Thomas Dubos

## ► Connaissance et données historiques sur la zone d'étude

L'environnement de la zone d'étude est bien renseigné au niveau des Mammifères. Nous avons centralisé **1367 observations de 38 espèces terrestres collectées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006**, d'après les données du GMB (719 observations de 36 espèces), de l'association Bretagne Vivante (314 observations de 29 espèces) et du site de saisie en ligne Faune-Bretagne (334 observations de 18 espèces).

Les données du GMB proviennent principalement des prospections réalisées dans le cadre de l'Atlas des Mammifères sauvages de Bretagne (2005-2014) : visites des bâtiments publics pour observer les chauves-souris, collecte de lots de pelotes d'Effraie des clochers pour le suivi des micromammifères, centralisation de données de collisions routières, recherche du Campagnol amphibie... Au niveau des Mammifères semi-aquatiques, une expertise spécifique a été menée en 2014 dans le cadre du SAGE Elorn. Une partie des sites d'hibernation connus est suivie annuellement dans le cadre du comptage National Grand rhinolophe le premier week-end de février depuis le début des années 2000. Les observations centralisées par Bretagne Vivante sont également liées en partie au projet d'Atlas des Mammifères sauvages et à des travaux d'inventaires locaux menés par des bénévoles. Les observations issues du site Internet Faune-Bretagne correspondent à des mammifères observés de manière opportune par des naturalistes plutôt spécialistes de l'ornithologie (objet premier du site).

Malgré ces opérations, aucun autre inventaire spécifique à l'échelle de la zone d'étude n'a été réalisé. La pression d'observation est donc relative et inégale selon les espèces et les secteurs. Mais, dans ce cadre, on peut juger que la quantité des observations est très bonne et que la qualité des données est excellente.

L'ensemble de ces données est traité ci-après par groupe d'espèces. Par convention, dans les cartes présentées dans les pages suivantes, les espèces de l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore et protégées sont représentées par une étoile, les espèces protégées sont représentées par un rond contenant un point noir en son centre. Quand des observations sont datées, l'année citée correspond à la plus récente.

### Description des observations disponibles exploitées :

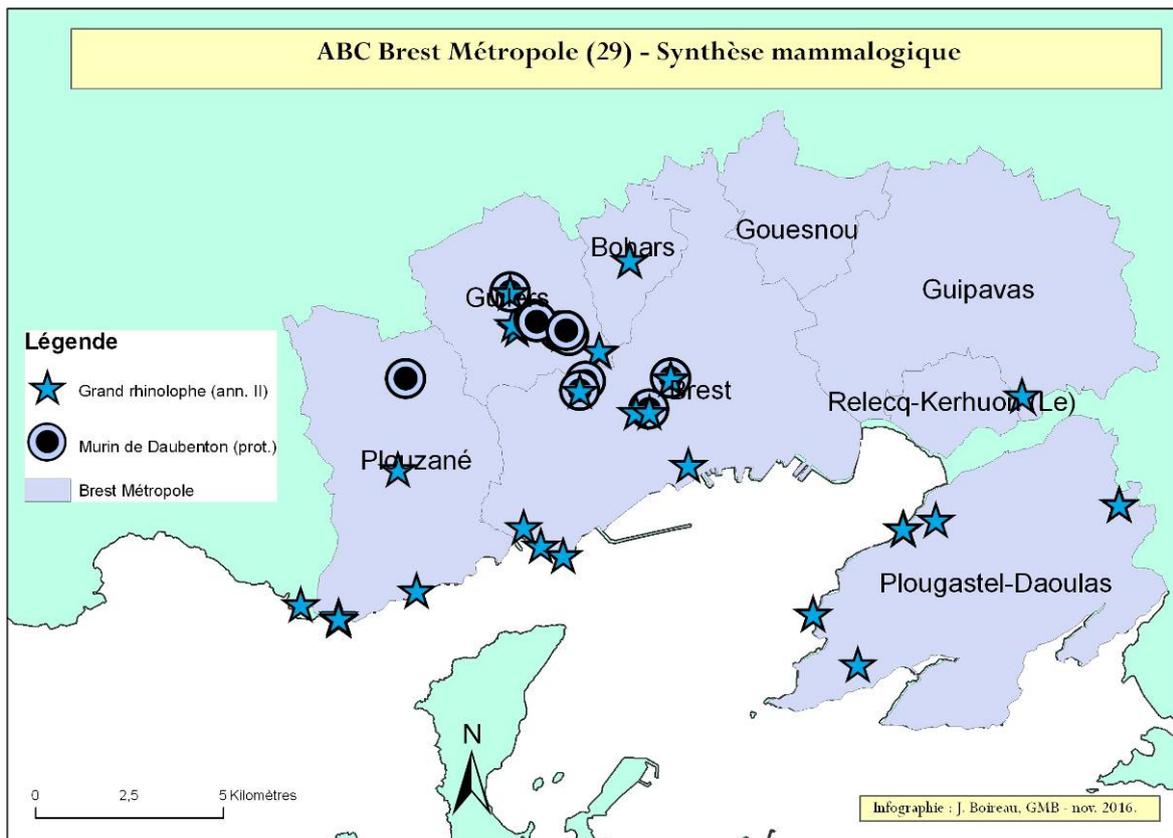
- Périmètre d'extraction : **zone d'étude** / 277 localisations d'observations sur 9 communes.
- Période : **10 ans** (du 1 janvier 2006 à 1 novembre 2016)
- Quantité des données : **très bonne** (1367 observations)
- Qualité des données : **très bonne** (38 espèces recensées)

## CHIROPTERES

La Bretagne compte 21 espèces de chauves-souris, réparties dans trois familles : les Rhinolophidés (2 espèces), les Vespertilionidés (18 espèces) et les Minioptéridés (1 espèce).

Dix espèces de Chiroptères ont été recensées sur la zone d'étude sur les 19 notées dans le Finistère. Certaines espèces sont réellement absentes de la zone car celle-ci est éloignée de leur limite d'aire de répartition : Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) et Grand murin (*Myotis myotis*). L'absence de la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) s'explique par sa rareté au niveau régional. Aucun travail d'ampleur n'ayant été mené autour des chauves-souris forestières sur ce secteur, l'absence des petits murins, comme le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) ou le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), reste à confirmer comme celle de l'Oreillard roux (*Plecotus auritus*).

### ► Rhinolophes et Murins



Le **Grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*), espèce de l'Annexe II de la Directive Habitats, fréquente la zone. En hiver, l'espèce est présente de manière quasi-systématique dans l'ensemble des cavités souterraines (blockhaus, grottes, caves...) qu'offre la zone. Les plus fortes concentrations sont notées dans des grottes naturelles à Plougastel-Daoulas (30 individus en 2016), dans la soute à munitions du fort du Minou à Plouzané (26 ind. en 2011) – site protégé par une grille depuis 2000 -, dans un blockhaus à Gorréquer à Plougastel-Daoulas (21 ind. en 2012) et dans des blockhaus à Guillevic (5 ind. en 2010). Ailleurs, les concentrations sont inférieures à 5 individus. Aucune colonie de mise-bas n'est connue sur la zone. D'après une étude des terrains de chasse réalisée en Bretagne par radiopistage (Boireau & Grémillet, 2005), il s'avère que 90 % des contacts en chasse sont situés dans rayon de 6 km autour du gîte et 70



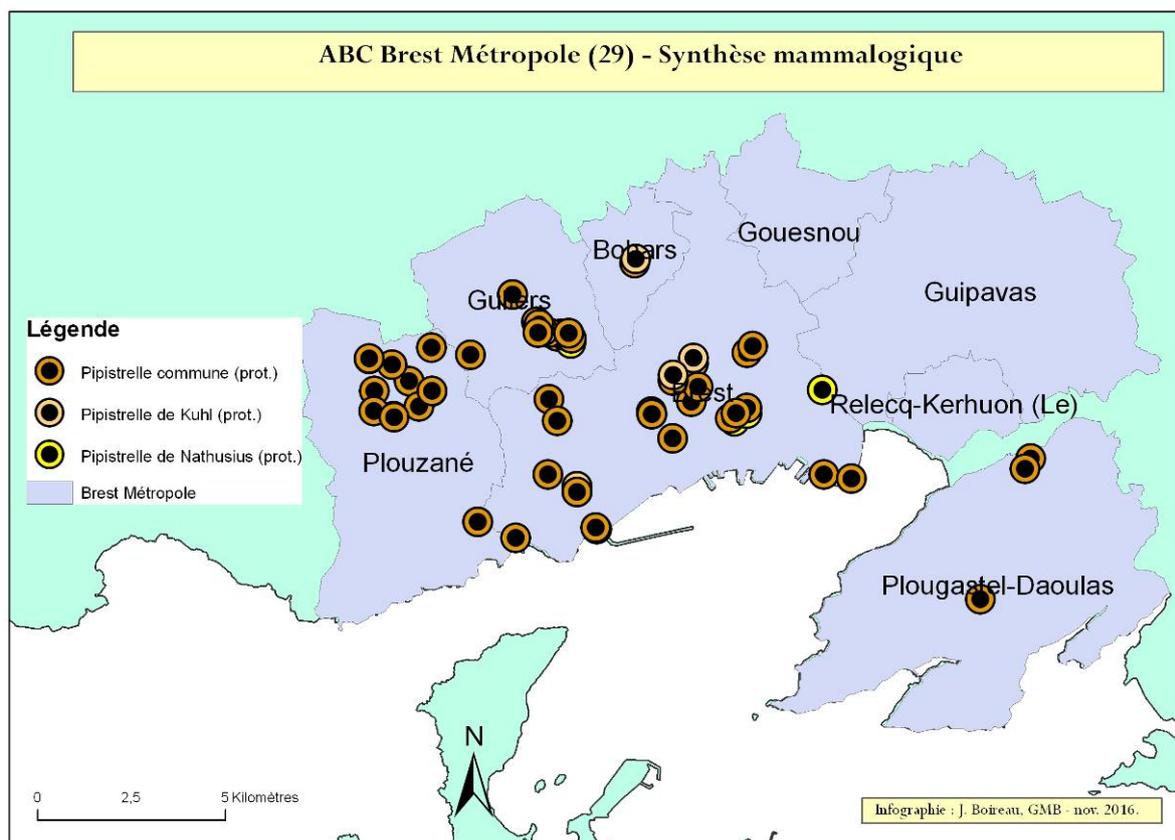
© Laurent Arthur

% dans un rayon de 3,5 km. A l'intérieur de ces rayons d'action, les boisements de feuillus, les prairies naturelles, les jardins et vergers ainsi que les ripisylves constituent les zones de chasse privilégiées de l'espèce.

**Situation de l'espèce sur le Pays de Brest.** Pour le moment, en l'absence d'un suivi annuel à l'échelle de la zone, nous ne disposons que d'une vue partielle de l'état des populations de Grand rhinolophe sur le territoire. C'est pourquoi un travail de prospection et de suivi hivernal sera mis en place dès la fin de l'année 2016. Ceci permettra de clairement identifier les potentiels des sites, de proposer un plan d'action conservatoire selon les enjeux et, à terme, d'évaluer l'évolution des populations.

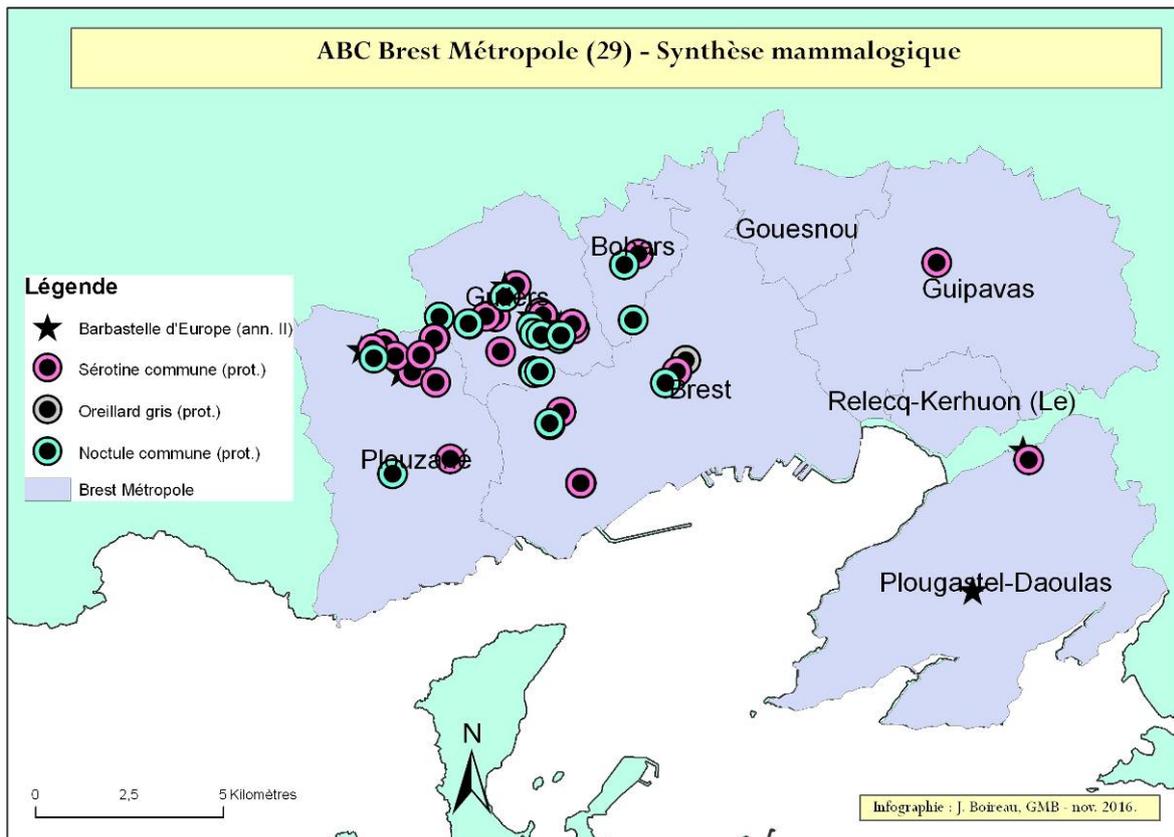
Concernant le **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentonii*), il est présent à Brest, Guilers et Plouzané où il fréquente les zones humides. Son absence sur les autres communes est très certainement liée à un biais d'observation. En effet, en Bretagne, cette espèce est régulièrement contactée au détecteur d'ultrasons, lors de capture et au cours du suivi de cavités en hiver.

## ► Pipistrelles



La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) est contactée régulièrement sur toute la zone d'étude. Cette espèce ubiquiste est présente dans tous les milieux naturels ainsi que dans les zones urbaines. De la même manière, la **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*), espèce très anthropophile, bien que moins régulièrement contactée que la Pipistrelle commune, est fréquente sur la zone étudiée. La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*), a également été régulièrement contactée au détecteur d'ultrasons sur les communes de Brest et Guilers. Cette espèce migratrice reste méconnue même si l'usage plus généralisé ces dernières années de détecteurs d'ultrasons montre que sa fréquentation de la région est certainement sous-estimée.

► **Barbastelle, Sérotine et Oreillard et Noctule**



La **Barbastelle d'Europe** (*Barbastella barbastellus*), espèce de l'Annexe II de la Directive Habitats a été notée à Plouzané, Guilers et Plougastel-Daoulas. Cette espèce est forestière, on la trouve principalement en chasse dans des vieilles forêts mixtes ou de feuillus mais l'utilisation plus fréquente de détecteurs ultrasons ces dernières années a permis de montrer que l'espèce chasse également dans le bocage, le long des ripisylves et au-dessus des marais littoraux. Son régime alimentaire est l'un des plus spécialisé parmi les Chiroptères d'Europe puisque les micros-lépidoptères représentent environ 90% de ses proies. Les résultats de récents travaux d'écoute d'ultrasons indiquent que l'espèce est bien présente en Bretagne.

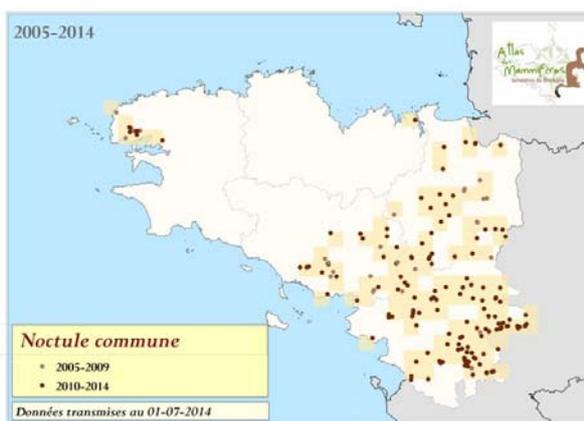


© Thomas Dubos

La **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) est régulièrement contactée lors d'écoutes d'ultrasons ou de soirées de capture. Il est certain que cette espèce, assez fréquente dans les bâtiments, est bien présente sur toute la zone d'étude mais probablement sans être abondante.

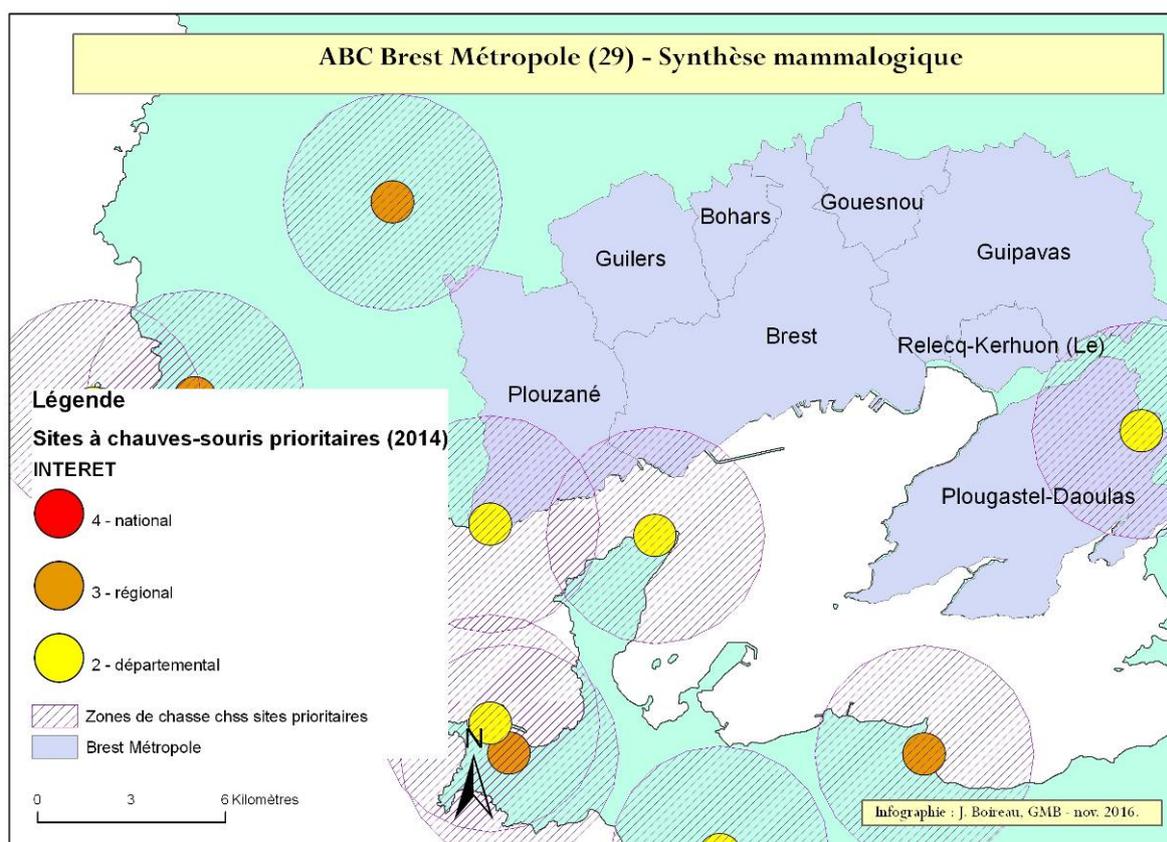
L'**Oreillard gris** (*Plecotus austriacus*), a été contacté au détecteur d'ultrasons à Brest (2013). A nouveau, il est probable que cette espèce, assez fréquente dans les milieux urbains et les boisements, soit bien présente sur toute la zone d'étude.

Les noctules sont des espèces espèce principalement arboricoles. La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) a été contactée au détecteur d'ultrasons, généralement à proximité des grands plans d'eau, à Bohars, Brest, Guilers et Plouzané. Ces observations sont remarquables car elles démontrent l'existence d'une population dans la région brestoise qui semble déconnectée des populations de Haute-Bretagne.



## ► Enjeux chiroptérologique

Les associations Groupe Mammalogique Breton et Bretagne Vivante mettent à jour périodiquement la hiérarchisation des sites à chauves-souris bretons (192 sites prioritaires identifiés dont 7 d'intérêt national, 51 d'intérêt régional et 131 d'intérêt départemental, voir page suivante). Cette hiérarchisation est réalisée selon un protocole national. En fonction de l'écologie des espèces présentes, il est possible de définir les rayons d'actions et zones de chasse potentielles pour ces colonies. Au regard de ces informations, il s'avère que **la zone accueille deux site d'intérêt départemental à Plouzané et Guilers et les zones de chasse potentielles associées** (Annexe 1). Il est peu probable que les grands rhinolophes présents en Presqu'île de Crozon chassent sur la zone d'étude.

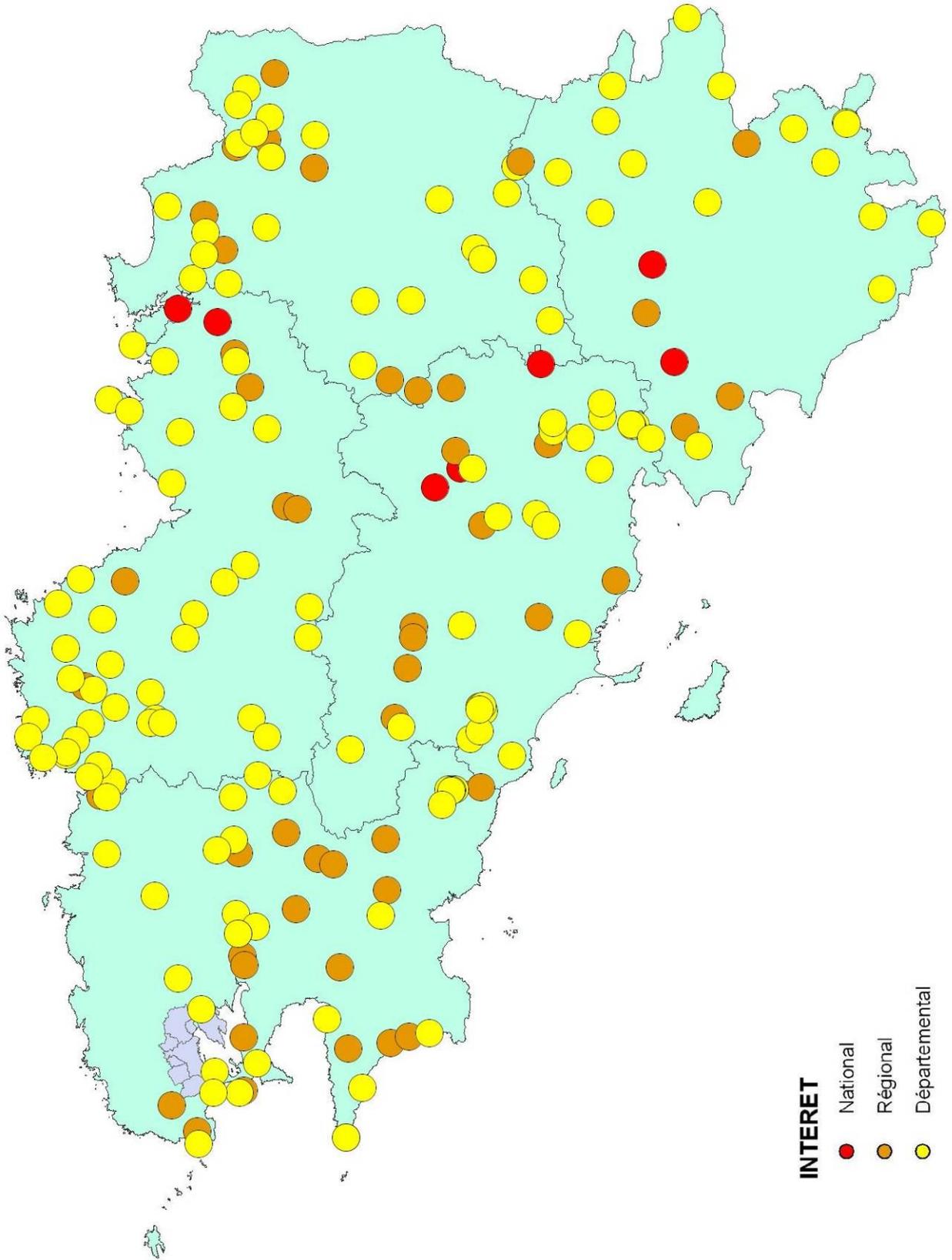


**Zones de chasse potentielles des colonies de chauves-souris prioritaires en Bretagne**

Commune	Site	Espèces prioritaires (effectif)	Usage*	Intérêt
Plougastel-Daoulas	Complexe de blockhaus, grottes et fort, Plougastel-Daoulas	Grand rhinolophe(55)	H	départemental
Plouzané	Fort du Minou	Grand rhinolophe(30)	R	départemental

\* R = Reproduction ; H = Hibernation.

# Carte des sites à Chauves-souris prioritaires en Bretagne 2014 (n=192)

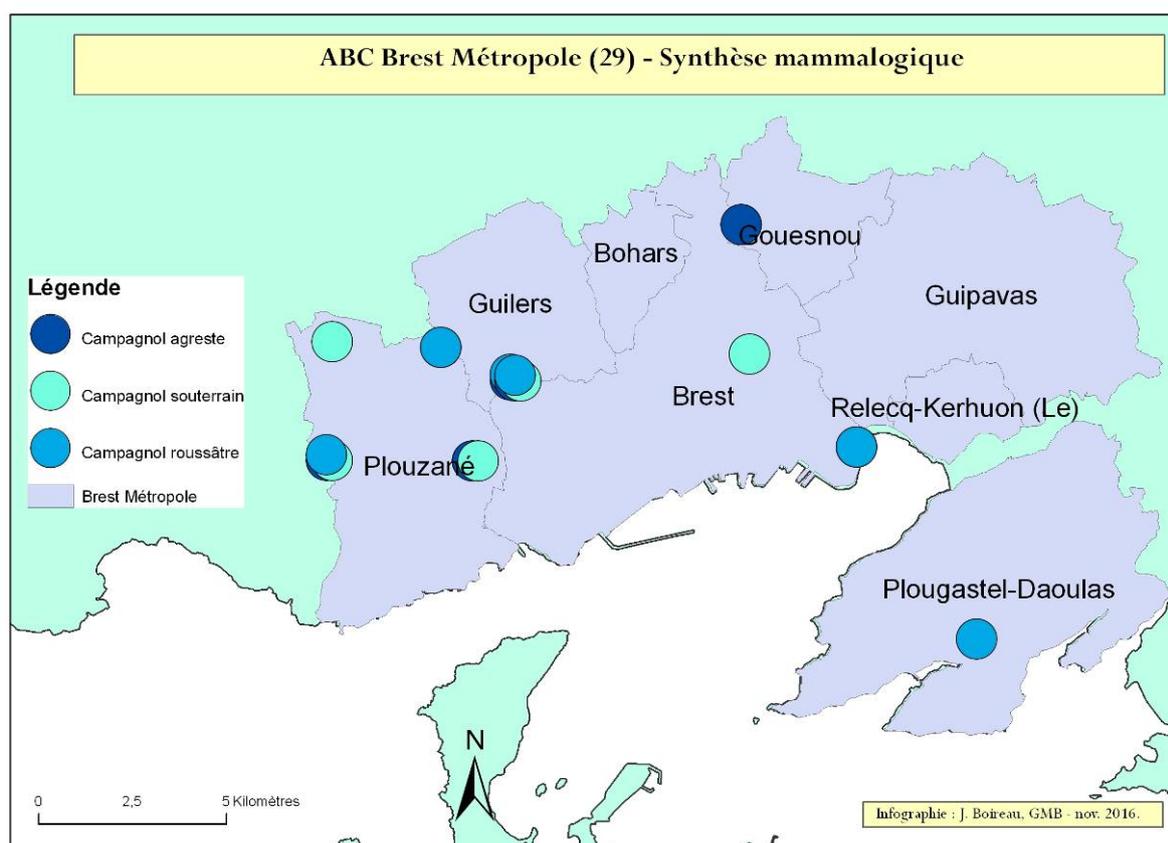


## « MICROMAMMIFERES »

Le terme « micromammifères » regroupe les rongeurs de moins de 50 g et les soricidés (musaraignes) auxquelles on ajoute généralement le Campagnol amphibie, les rats et le Lérot. Sur les 19 espèces que compte la Bretagne, 12 ont été contactées sur la zone d'étude, huit appartenant à l'ordre des Rongeurs et cinq à l'ordre des Soricomorphes (« musaraignes »).

Pour ces petites espèces discrètes, l'essentiel des observations concerne généralement des restes osseux contenus dans des pelotes de réjection de l'Effraie des clochers, indiquant la présence de ces espèces dans un rayon d'un kilomètre autour du site où les pelotes ont été récoltées. Sur cette zone plusieurs lots ont été collectés. La diversité et l'occurrence des espèces semblent significatives.

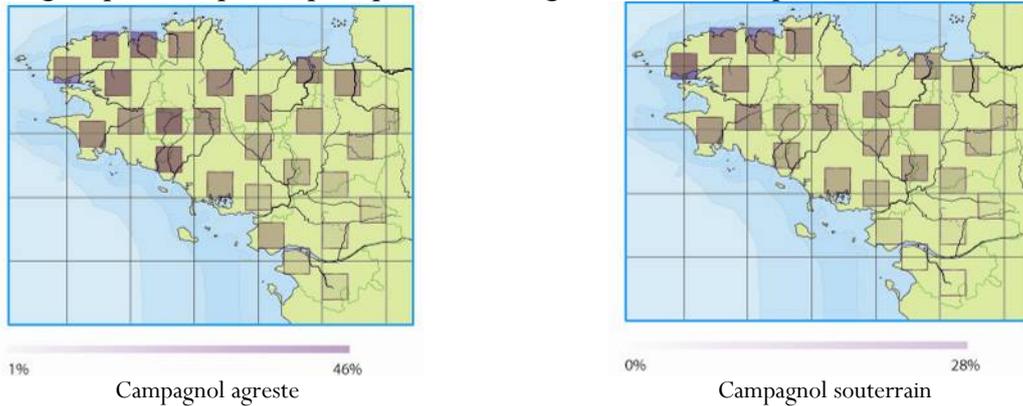
### ► Campagnols



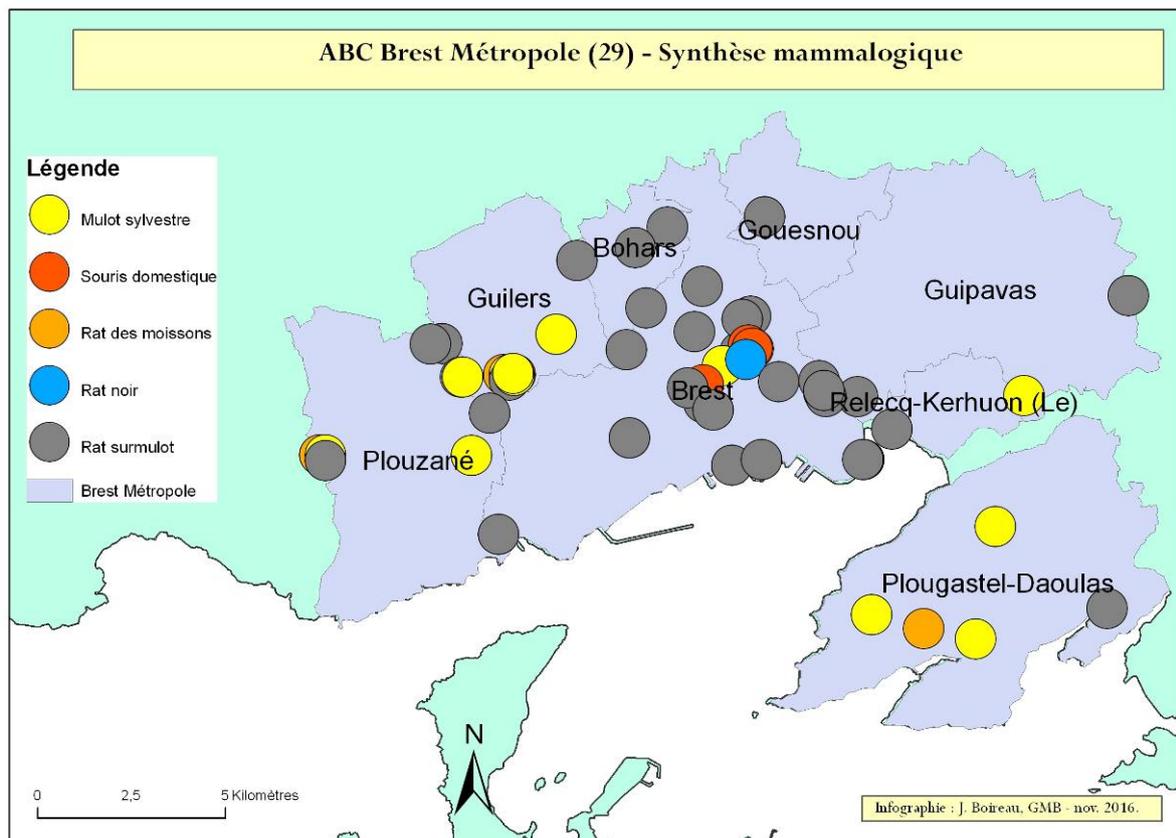
Trois espèces de petits campagnols liés aux milieux bocagers de Bretagne occidentale ont été contactées sur la zone : le **Campagnol agreste** (*Microtus agrestis*), le **Campagnol souterrain** (*Microtus subterraneus*) et le **Campagnol roussâtre** (*Clethrionomys glareolus*).

Il est intéressant d'observer l'importante fréquence de capture du Campagnol agreste et le Campagnol souterrain par l'Effraie des clochers dans le Pays de Brest par rapport au reste de la région. Ceci s'explique en grande partie par l'absence du Campagnol des champs (*Microtus arvalis*), espèce populeuse. Ce dernier campagnol peut devenir une proie principale de l'Effraie sur les zones où il est présent.

Pourcentage représenté par l'espèce parmi les Rongeurs consommés par l'Effraie des clochers



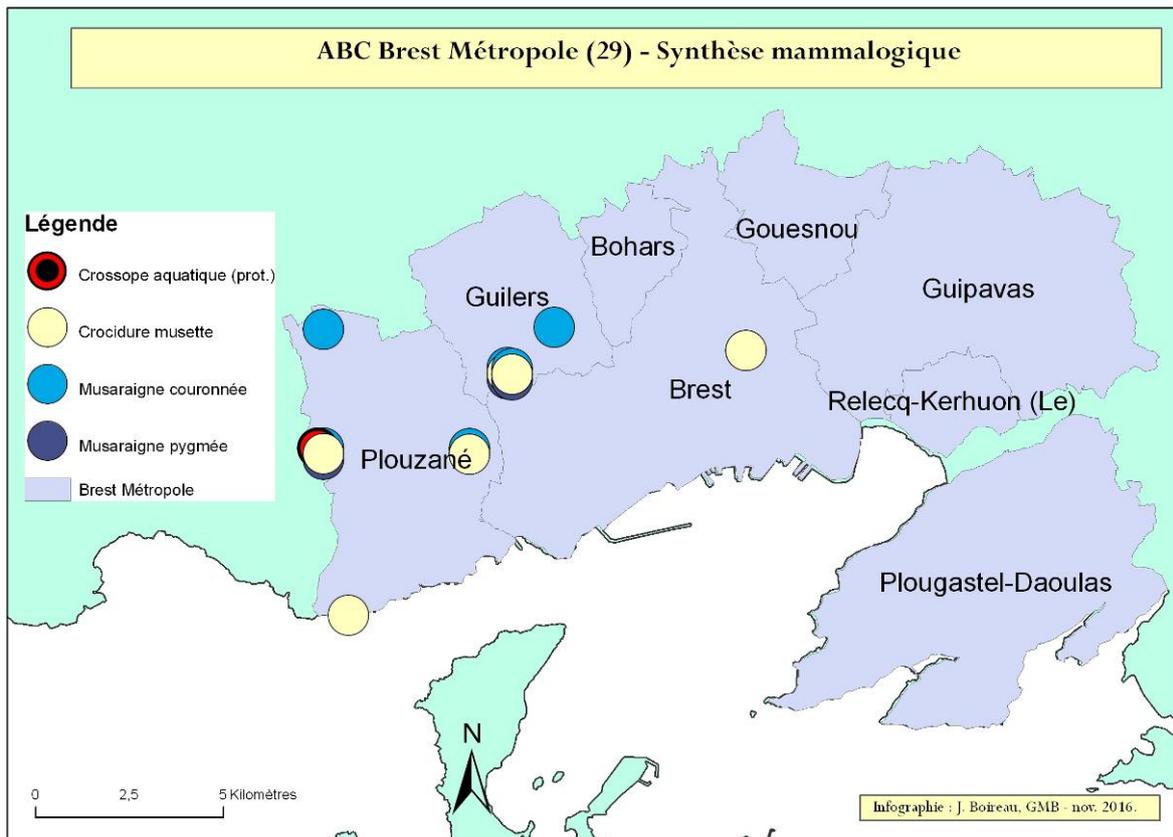
► Muridés



Concernant les petits muridés, le **Mulot sylvestre** (*Apodemus sylvaticus*), la **Souris domestique** (*Mus musculus*) et le **Rat des moissons** (*Micromys minutus*) fréquentent la zone. Cette dernière espèce, notée à Guilers, Plouzané et Plougastel-Daoulas, est liée à la végétation herbacée haute ou buissonnante. Le **Rat des moissons** était autrefois commun dans les cultures. Aujourd'hui, même s'il est encore fréquent, il semble cantonné principalement aux queues d'étangs (roselières) et aux fonds de vallées en cours d'abandon.

Le **Rat noir** (*Rattus rattus*) a été noté à Brest. Une autre espèce de rongeur aux moeurs plus anthropiques a aussi été observée : le **Rat surmulot** (*Rattus norvegicus*). Il est très bien adapté aux secteurs urbains et exploite aussi les zones humides naturelles. Il est très fréquent sur la zone.

## ► Musaraignes



Quatre espèces de musaraignes ont été contactées sur la zone : **Crocidure musette** (*Crocidura russula*), **Musaraigne couronnée** (*Sorex coronatus*), **Musaraigne pygmée** (*Sorex minutus*) et **Crossospe aquatique** (*Neomys fodiens*). La Crocidure leucode (*Crocidura leucodon*), inscrite à la liste rouge des mammifères de Bretagne, est à rechercher sur la zone car elle est présente en périphérie.

La répartition, les habitats préférentiels et l'état des populations de la **Crossospe aquatique**, espèce protégée, sont assez mal connus. La diminution des habitats aquatiques et humides, l'artificialisation des berges, ainsi que la pollution des eaux ont pu entraîner une diminution des populations, mais les données disponibles ne permettent pas de le confirmer. Cependant, d'après des études menées en Angleterre, l'espèce serait sensible à la pollution, notamment par les nitrates, les métaux lourds et les pesticides (Carter et Churchfield, 2006). En Bretagne, nous disposons encore de peu d'éléments sur son statut, mais l'espèce est nettement plus fréquemment retrouvée parmi les proies de la Chouette effraie en Basse-Bretagne qu'en Haute-Bretagne.

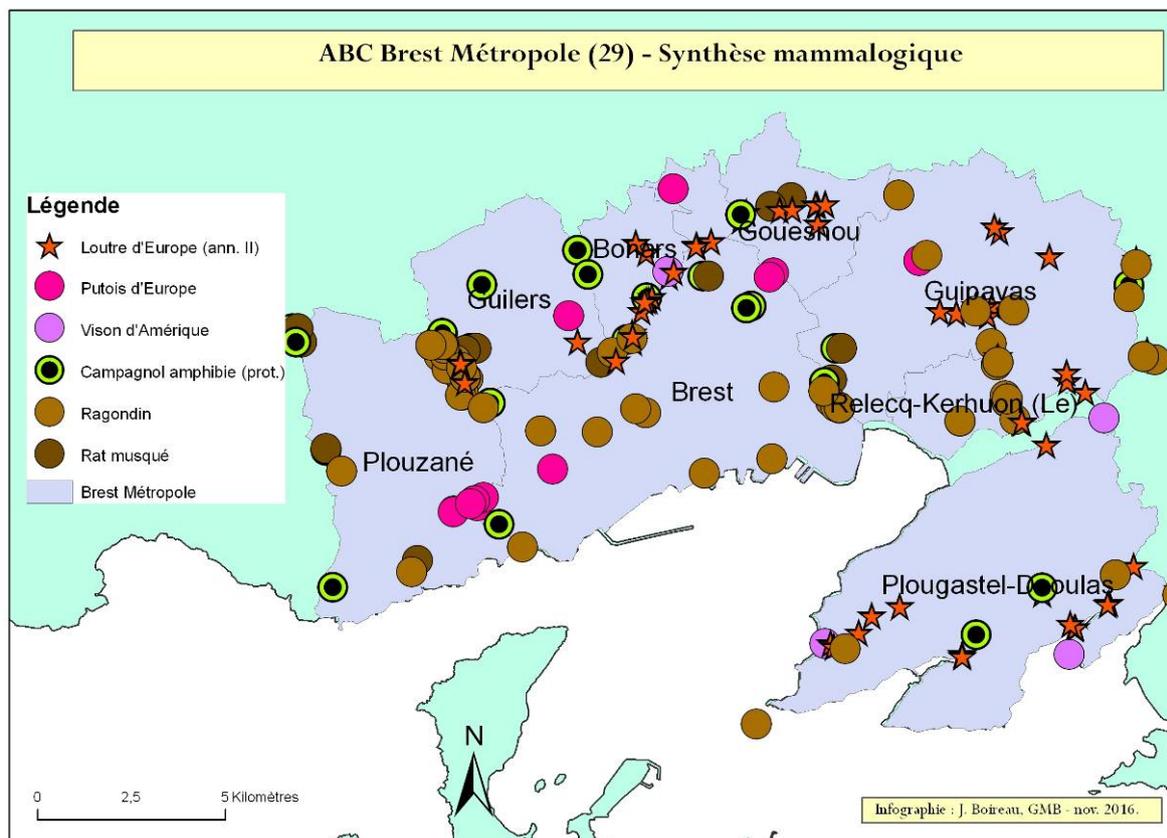


© Xavier Rozec

La diversité des milieux naturels de la zone d'étude permet la présence tant des espèces ubiquistes (Mulot sylvestre, Musaraigne couronnée) que de celles liées aux milieux forestiers, de lisière ou à végétation buissonnante (Campagnol roussâtre), ouverts à semi-ouverts (Campagnol agreste, Campagnol souterrain, Rat des moissons, Musaraigne pygmée, Crocidure musette), aquatiques (Crossospe aquatique) ou anthropiques (Rat noir, Rat surmulot, Souris grise). Outre le rôle que jouent les micromammifères en tant que proies pour un grand nombre de prédateurs, au moins deux espèces présentent une valeur patrimoniale : le **Rat des moissons** et la **Crossospe aquatique**.

## MAMMIFERES SEMI-AQUATIQUES

Les mammifères semi-aquatiques sont les espèces de mammifères terrestres inféodées aux milieux aquatiques pour au moins une partie de leurs fonctions vitales (alimentation, déplacement, fuite, etc.). En Bretagne, on dénombre 7 espèces se reproduisant en milieu naturel, dont 6 sont notées sur la zone d'étude.

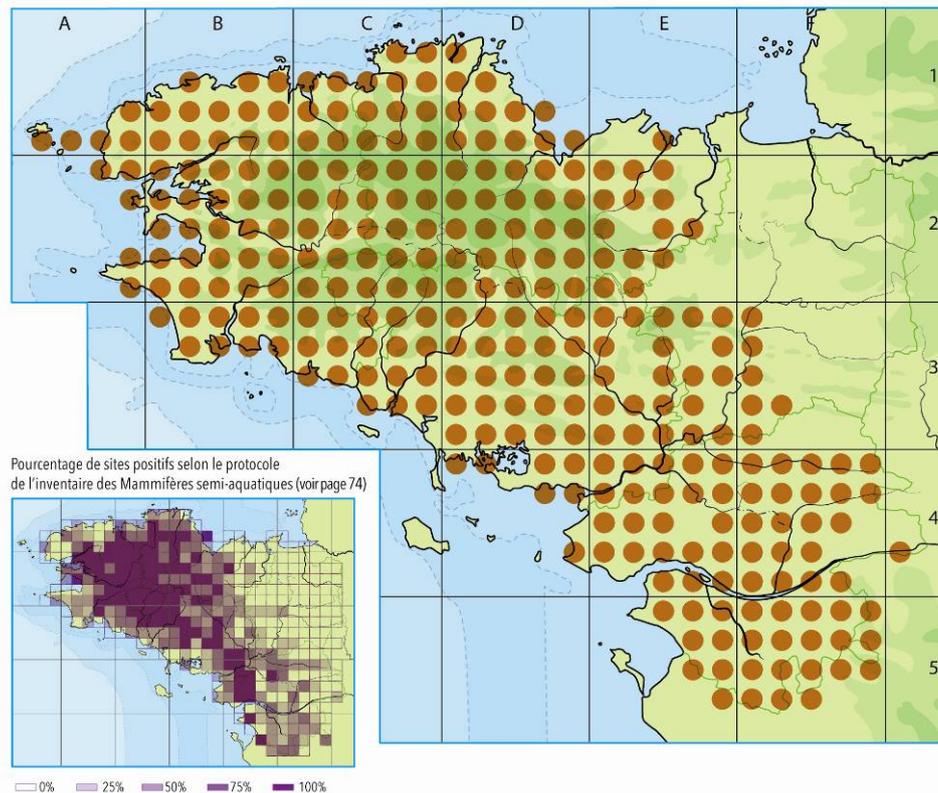


La totalité des mammifères semi-aquatiques de Bretagne observables sur la zone d'étude (le Castor d'Europe *Castor fiber* est très localisé) est présente : trois carnivores, la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*), le **Putois d'Europe** (*Mustela putorius*) et le **Vison d'Amérique** (*Mustela vison*), trois rongeurs, le **Ragondin** (*Myocastor coipu*), le **Rat musqué** (*Ondatra zibethicus*) et le **Campagnol amphibie** (*Arvicola sapidus*).

La **Loutre d'Europe**, espèce protégée figurant à l'Annexe II de la Directive Habitats a vu ses populations régresser fortement au XXe siècle du fait du piégeage et de la dégradation de ses habitats, pour atteindre un niveau proche de l'extinction à la fin des années 1970. Depuis une trentaine d'années, suite à sa protection, on observe un lent mouvement de recolonisation qui lui a permis de reconquérir de nombreux cours d'eau dans la région. Les enjeux actuels de sa conservation sont la limitation de la surmortalité (collisions routières, autres mortalités accidentelles et destructions), le maintien ou la restauration de ses habitats et de ses proies et la reconnexion des petites populations relictuelles isolées.



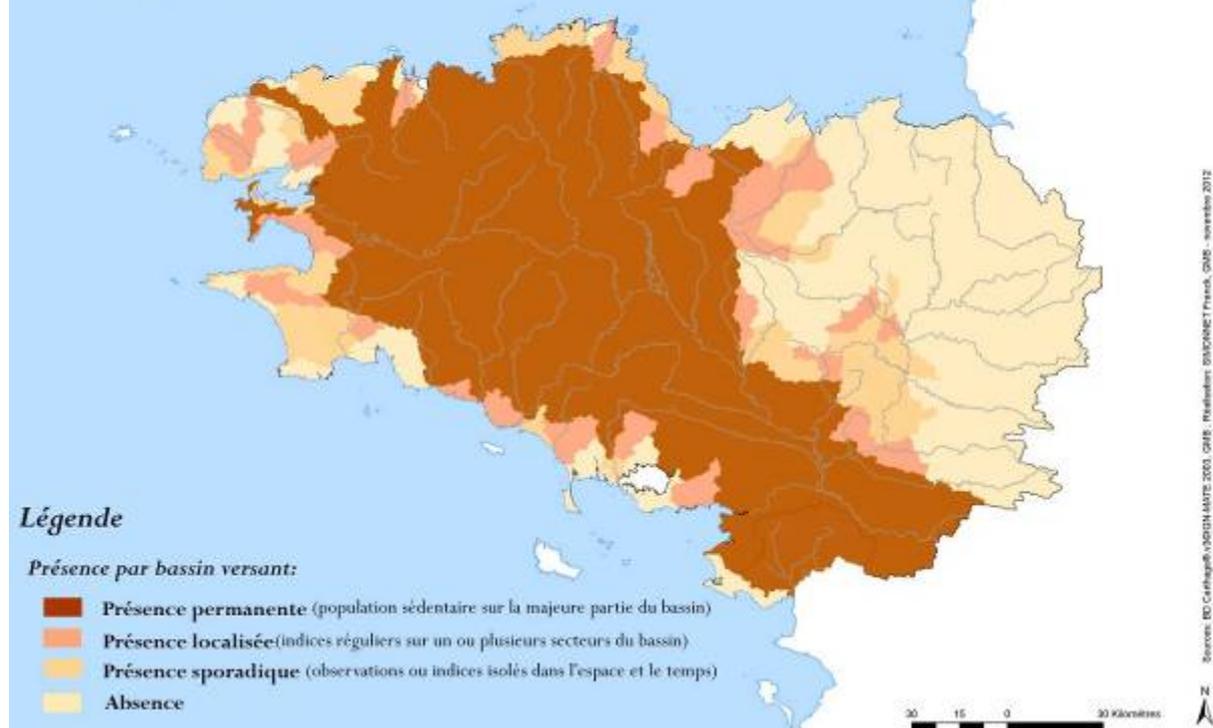
Ce carnivore semi-aquatique exploite l'ensemble des réseaux hydrographiques, des sources aux estuaires et utilise un vaste domaine vital (de l'ordre de 10 à 30 km de cours d'eau). De ce fait et parce qu'elle est dotée de bonnes capacités de déplacement dans l'eau et sur le milieu terrestre, la Loutre constitue une espèce intéressante pour identifier des obstacles importants au déplacement de la faune ou des points noirs routiers pouvant restreindre les possibilités d'échanges entre populations. Son comportement l'amène en effet fréquemment à traverser les routes au niveau des ouvrages de franchissement hydraulique qui peuvent être classés en fonction du risque de collision auquel l'espèce est exposée. Cette hiérarchisation (voir étude complémentaire) reflète assez bien le risque de collision pour l'ensemble de la petite et de la méso-faune, tout du moins chez les mammifères. En outre, l'observation du processus de recolonisation montre que la Loutre utilise à l'échelle des bassins versants les secteurs les plus favorables (riches en proies, gîtes, végétation dense), s'en servant comme points d'appui pour la sédentarisation.



**Situation de l'espèce sur le territoire de Brest Métropole.** La Loutre avait quasiment disparue du territoire de Brest Métropole dans les années 1980. A cette époque, quelques rares individus en provenance de la petite population isolée en presqu'île de Crozon, pouvaient encore fréquenter ponctuellement l'estuaire de l'Elorn et la presqu'île de Plougastel. A partir des années 2010, le mouvement de recolonisation en provenance des noyaux de populations qui s'étaient maintenus en Centre-Bretagne a atteint le territoire.

Entre 2011 et 2013 des indices suggèrent un début de recolonisation de l'estuaire de l'Elorn, recolonisation confirmée en 2014 dans le cadre d'une étude sur le site Natura 2000 « Rivière Elorn » (Simonnet et Ménage, 2014). En 2013, les ruisseaux côtiers de la presqu'île de Plougastel-Daoulas montrent à leur tour des signes de recolonisation, des épreintes étant observées à proximité de l'estran (Troadec, 2014). Ces signes sont confirmés en 2014 (Simonnet et Ménage, 2014). Concernant la Penfeld, l'observation d'indices de présence en 2013 et 2014 et un cas de mortalité routière sur la RD67 à Gouesnou, suggèrent un début d'implantation, confirmée en 2015 dans le cadre d'une étude sur le territoire du SAGE Elorn (Simonnet et *al.*, 2015). Par ailleurs, en 2012, 2013 et 2014, des indices sont observés sur l'amont de l'Aber Ildut, essentiellement sur la commune de Saint-Renan, indiquant un début d'installation sur ce bassin versant dont les sources sont situées sur le territoire de Brest Métropole. L'évaluation du risque de collision menée en 2016 sur les ouvrages hydrauliques routiers (voir rapport correspondant) a permis de confirmer cette fréquentation des sources de l'Aber Ildut sur la commune de Plouzané. Enfin, en 2016, une épreinte de Loutre a été observée dans le vallon du Stang Alar (com. pers. L. Guihard), vallon pourtant enclavé et semblant relativement difficile d'accès pour les loutres.

## Répartition de la Loutre d'Europe sur les bassins versants de Bretagne en 2012



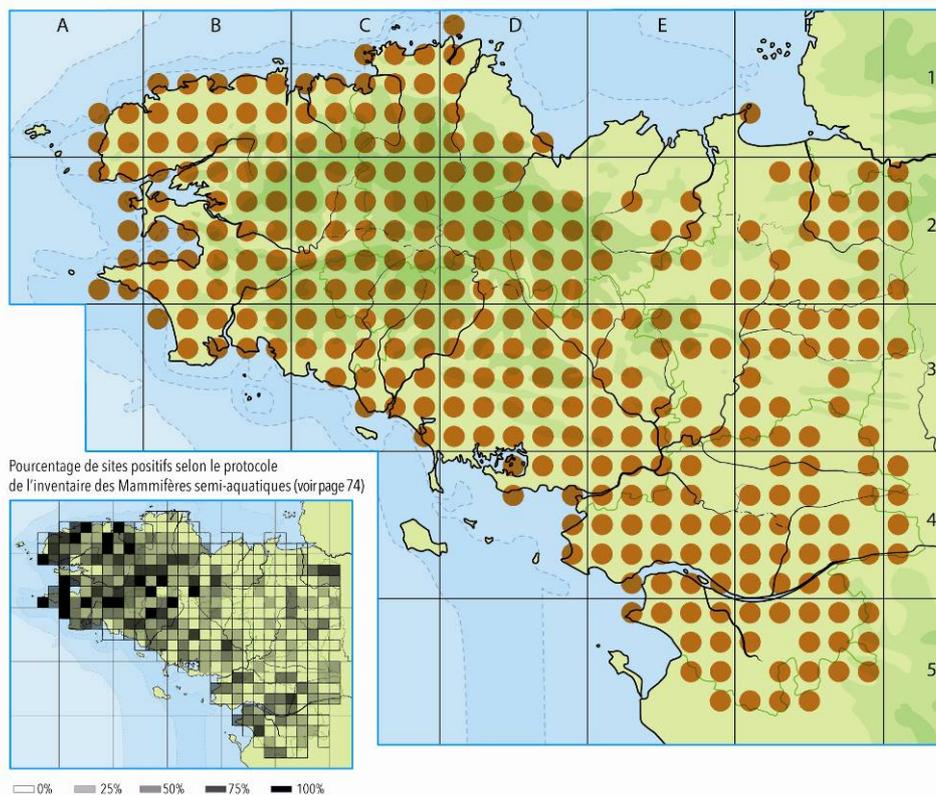
La situation actuelle de la Loutre sur la zone est relativement bien connue grâce au suivi assuré par le réseau d'observateurs du GMB et aux études menées dans le cadre du document d'objectif du site Natura 2000 « Rivière Elorn » et du SAGE Elorn (Simonnet et Ménage, 2014 ; Simonnet et *al.*, 2015). La recolonisation de tous les cours d'eau importants du territoire semble achevée ou quasiment. Elle est cependant très récente et une vigilance quant à sa pérennité s'impose. En revanche, un retour permanent de l'espèce sur les ruisseaux côtiers de l'agglomération brestoise (Stang Alar et Costour, notamment) semble difficile en raison de leur enclavement, les possibilités de transit vers la mer ou vers d'autres bassins versants étant en grande partie réduites par l'urbanisation et le réseau routier.

Le **Putois d'Europe** fréquente les zones humides, les abords des cours d'eau et le réseau bocager où il se nourrit de petits mammifères (campagnols, rats, lapins), de batraciens et d'oiseaux. Une dizaine d'observations de putois (essentiellement des cas de mortalité routière) a été recensée aux abords de l'agglomération brestoise. Il s'agit ici d'une concentration relativement importante chez une espèce rarement observée, suggérant une bonne présence de ce petit carnivore au statut précaire. Considéré en déclin à l'échelle européenne et nationale (MEDDE, 2014), il figure à l'Annexe V de la Directive « Habitats ». Les dernières études suggèrent qu'il est encore bien représenté dans le Finistère (MEDDE, 2014 ; Simonnet et Rolland, 2015) mais en régression en Bretagne (Calenge *et al.*, 2016).

La zone accueille également le **Campagnol amphibie**, espèce protégée, qui a été noté sur toute la zone. Autrefois abondantes, les populations de ce gros campagnol montrent des signes de régression depuis 20 à 30 ans (Noblet, 2005). Les causes de ce déclin ne sont pas clairement identifiées, mais pourraient être liées à la perte d'habitats favorables et à l'introduction d'espèces exotiques. Si l'espèce semble encore bien représentée dans la région, ses populations apparaissent fragmentées. En effet, ses habitats souffrent de l'artificialisation des rives de cours d'eau (aménagement, enrochements, homogénéisation de la végétation...) et de la fermeture des fonds de vallée. Classé « vulnérable » à l'échelle internationale, le Campagnol amphibie a été identifié comme l'une des espèces pour lesquelles la région Bretagne porte une responsabilité élevée en matière de conservation (CSRPN, 2015). La régression de ses habitats et la fragmentation de ses populations expliquent par ailleurs son statut régional d'espèce « quasi-menacée ». Une vingtaine de localisations du Campagnol amphibie est connue sur le territoire de Brest Métropole. Des prospections systématiques seraient nécessaires pour connaître sa situation exacte, mais le nombre de sites de présence identifié sur les cours d'eau à la périphérie de l'agglomération brestoise (Penfeld, Aber Ildut, Stang Alar) suggère une présence relativement importante dans ces secteurs périurbains, secteurs s'intégrant dans une zone plus large du bas-Léon où l'espèce semble encore bien représentée. Une attention quant à la gestion des sites de présence et aux continuités écologiques les reliant doit être apportée.



© Boris Varry

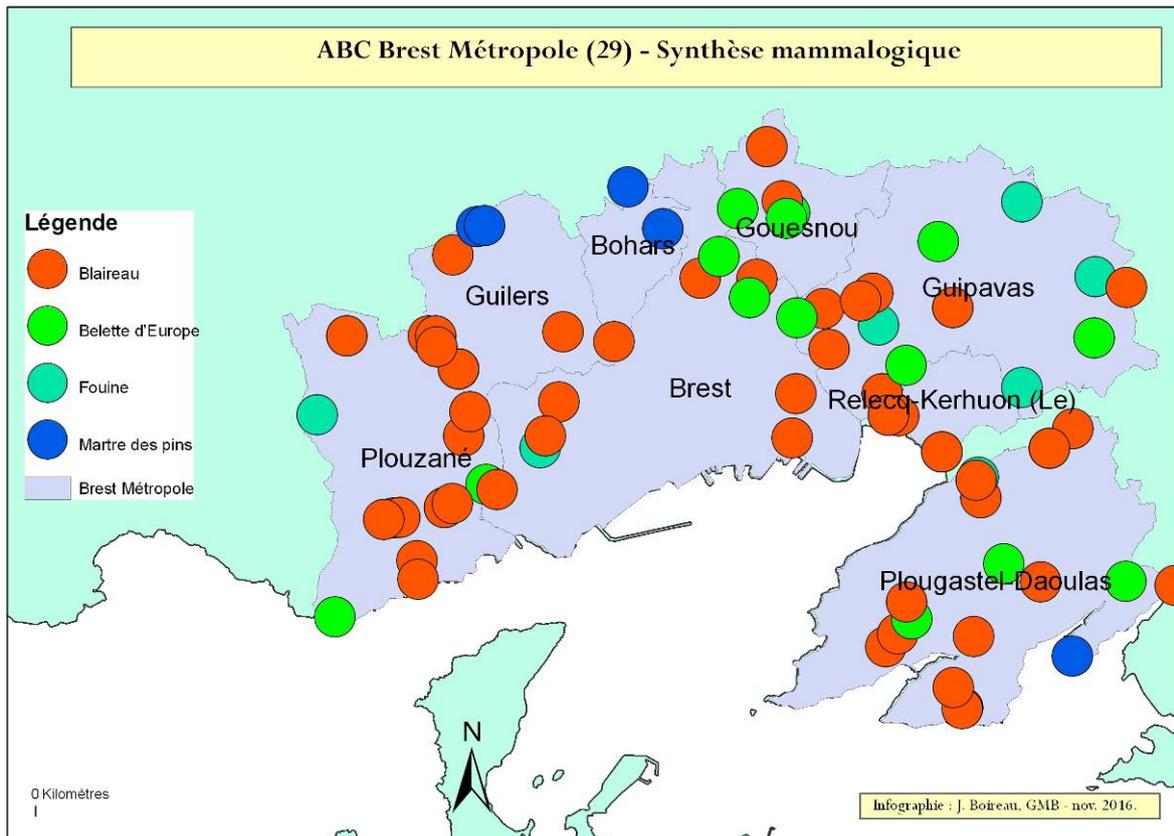


Concernant les espèces introduites, le **Ragondin** et le **Rat musqué** sont très présents sur la zone. Il est probable que la présence du **Vison d'Amérique** soit sous-estimée.

## AUTRES ESPECES

Les 19 autres espèces de mammifères terrestres présentes en Bretagne sont essentiellement liées au bocage et boisement. Parmi celles-ci, 12 ont été repérées sur la zone d'étude.

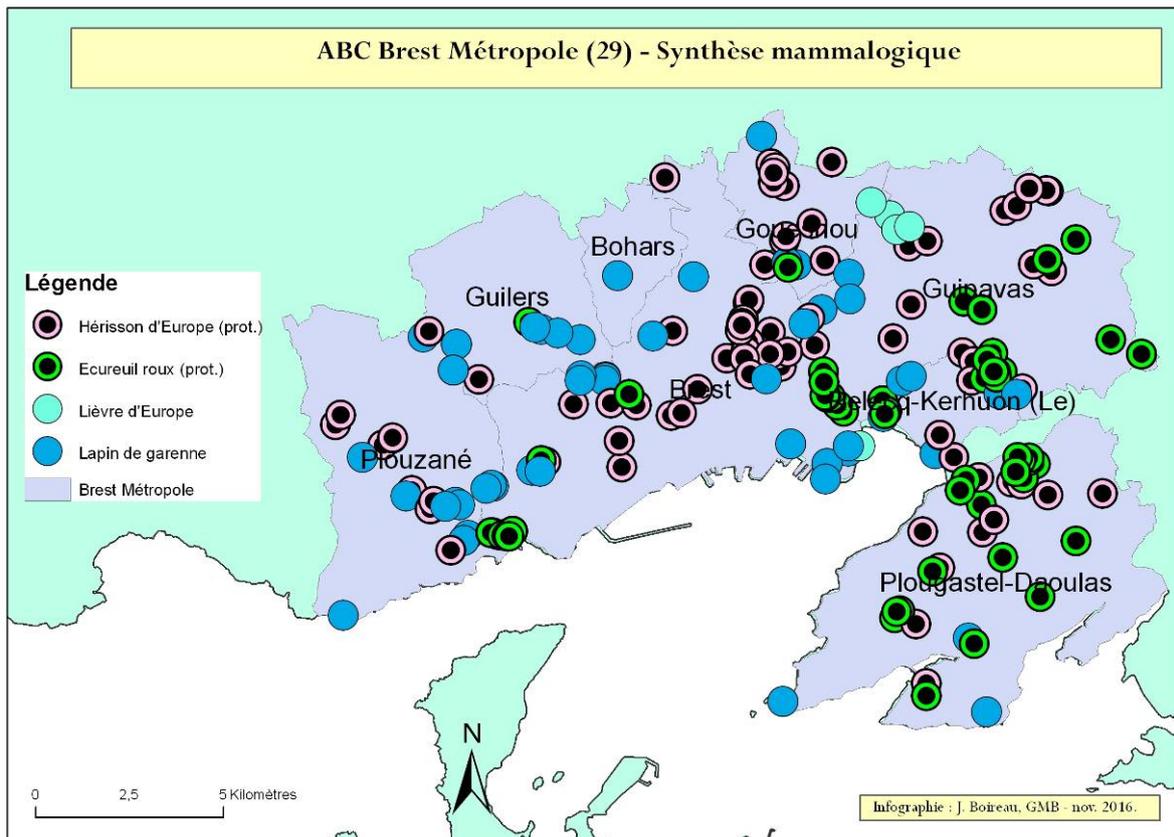
### ► Les autres Mustélidés



La quasi-totalité des espèces de Mustélidés de Bretagne fréquente la zone, seule la Genette (*Genetta genetta*), très rare en Basse Bretagne, et l'Hermine (*Mustela erminea*) n'ont pas été observées. L'absence de cette dernière espèce reste à confirmer. Outre la Loutre, le Putois et le Vison d'Amérique déjà abordés, le **Blaireau** (*Meles meles*) a été contacté à de nombreuses reprises sur le secteur. La **Martre** (*Martes martes*), espèce aux mœurs forestières, a été un peu moins souvent contactée que la **Fouine** (*Martes foina*) qui est très anthropique.

La **Belette d'Europe** (*Mustela nivalis*) semble bien présente sur la zone.

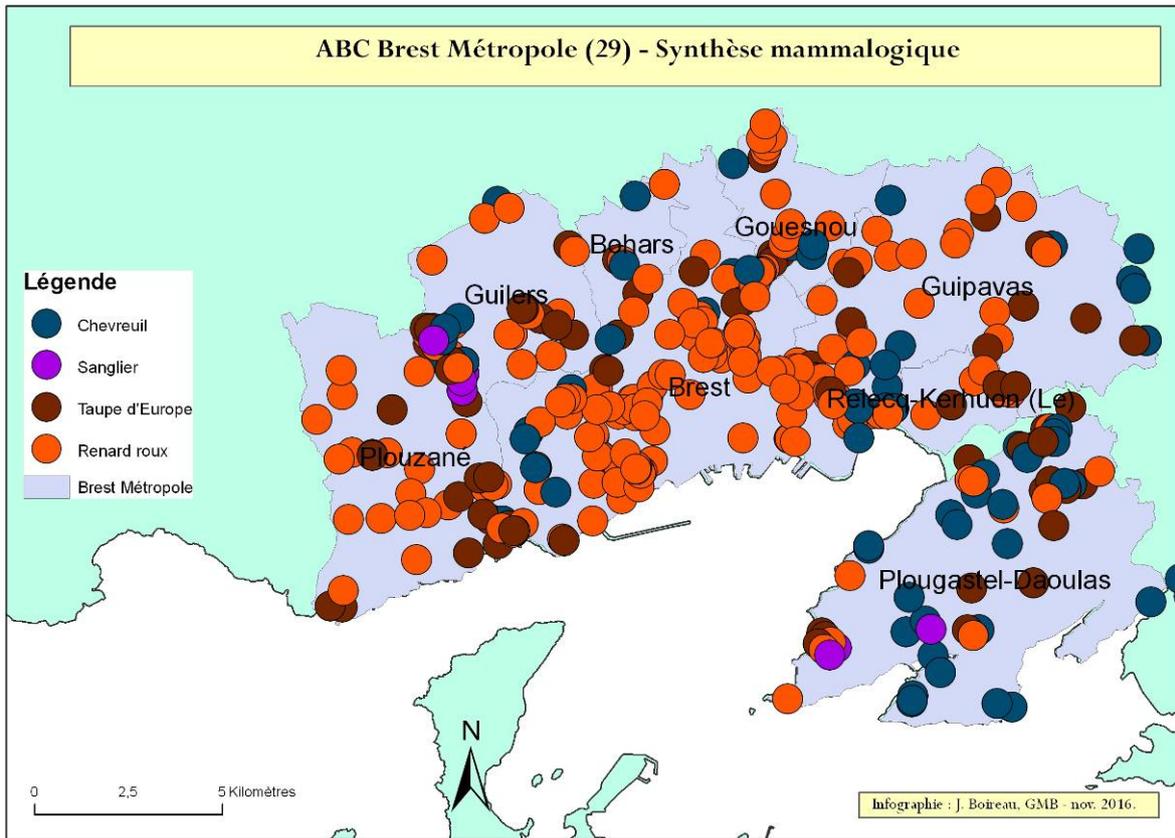
## ► Autres Espèces



Le **Hérisson** (*Erinaceus europaeus*), espèce protégée, est très présent sur la zone. Une part très importante des observations sont liées à des impacts routiers.

L'**Ecureuil roux** (*Sciurus vulgaris*), espèce protégée, est noté dès que le milieu lui est favorable (boisements, parcs arborés principalement).

Les deux espèces de Lagomorphes, le **Lapin de garenne** (*Oryctolagus cuniculus*) et le **Lièvre** (*Lepus europaeus*) sont présentes sur la zone. Si les observations de la Lapin de garenne sont fréquentes, le Lièvre n'a été contacté qu'à Guipavas et Brest.



Parmi les Ongulés, le **Chevreuil** (*Capreolus capreolus*) est très présent sur la zone. Le **Sanglier** (*Sus scrofa*) est beaucoup moins fréquent,

Enfin, la **Taupe** (*Talpa europaea*) et le **Renard roux** (*Vulpes vulpes*) sont omniprésents.

## CONCLUSION

Sur la zone d'étude, nous disposons de données permettant d'établir une liste de **38 espèces de mammifères** sur les 62 espèces recensées en Bretagne (voir liste par commune Annexe 2). Mais en l'absence d'inventaires spécifiques à l'échelle de la zone d'étude, il est certain que localement les enjeux soient sous-estimés.

Considérant ces réserves, il apparaît que la zone accueille des espèces remarquables : **14 espèces protégées dont 3 inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats** : Grand rhinolophe, Barbastelle d'Europe et Loutre d'Europe. **De plus, deux colonies de chauves-souris prioritaires en Bretagne ont été identifiées sur le territoire de Brest Métropole.**

Concernant la Loutre et le Grand rhinolophe, des travaux complémentaires sont en cours pour identifier plus finement les enjeux et proposer des actions conservatoires.

# LISTE DES MAMMIFERES DE LA ZONE D'ETUDE ET STATUTS JURIDIQUES ET DE CONSERVATION

		France		Europe		Listes Rouges UICN				
		Espèce protégée	Espèce dét. Bretagne	Dir. Habitats	Conv. Berne	France (2009)	Europe (2007)	Monde (2007)	Bzh (2015)	PDL (2009)
<b>Artiodactyle</b>										
<i>Cervidae</i>										
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
<i>Suidae</i>										
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
<b>Carnivore</b>										
<i>Canidae</i>										
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
<i>Mustelidae</i>										
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	H2, H4	B2	LC	NT	NT	LC	NT
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	LC	DD
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	LC	LC
Fouine	<i>Martes foina</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	LC	LC
Marte des pins	<i>Martes martes</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H5	B3	LC	LC	LC	LC	LC
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	H5	B3	LC	LC	LC	DD	LC
Vison d'Amérique	<i>Mustela vison</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			NA	NA	LC	NA	NA
<i>Phocidae</i>										
Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	H2, H4	B3	NT	LC	LC	VU	
<b>Cétacé</b>										
<i>Delphinidae</i>										
Grand dauphin	<i>Tursiops truncatus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	H2, H4	B2	LC	LC	LC	EN	
Dauphin commun	<i>Delphinus delphis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H4	B2	LC	LC	LC	DD	
<b>Chiroptère</b>										
<i>Rhinolophidae</i>										
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	H2, H4	B2	NT	NT	LC	EN	LC
<i>Vespertilionidae</i>										
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H4	B3	LC	LC	LC	LC	LC
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H4	B2	LC	LC	LC	LC	LC
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	H4	B2	NT	LC	LC	NT	DD
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	H4	B2	NT	LC	LC	NT	LC
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	H4	B2	NT	LC	LC	NT	LC

		France		Europe		Listes Rouges UICN				
		Espèce protégée	Espèce dét. Bretagne	Dir. Habitats	Conv. Berne	France (2009)	Europe (2007)	Monde (2007)	Bzh (2015)	PDL (2009)
<b>Insectivore</b>										
<b>Erinacidae</b>										
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	LC	LC
<b>Talpidae</b>										
Taupa d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
<b>Lagomorphe</b>										
<b>Leporidae</b>										
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			NT	NT	NT	NT	LC
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	LC	LC
<b>Rongeur</b>										
<b>Capromyodae</b>										
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			NA	NA	LC	NA	NA
<b>Cricetidae</b>										
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			NT	NT	VU	NT	DD
Campagnol agreste	<i>Microtus agrestis</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
Campagnol souterrain	<i>Microtus subterraneus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			NA	NA	LC	NA	NA
<b>Muridae</b>										
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			LC	LC	LC	DD	LC
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			NA	NA	LC	DD	DD
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			NA	NA	LC	NA	NA
Souris domestique	<i>Mus musculus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			LC	LC	LC	LC	LC
<b>Sciuridae</b>										
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	LC	LC
<b>Soricomorphe</b>										
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	DD	LC
<b>Soricidae</b>										
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	Lc	LC
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	LC	LC
Musaraigne pygmée	<i>Sorex minutus</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		B3	LC	LC	LC	LC	LC

#### Directive Habitats-Faune-Flore

Directive "Habitats" 92/43/CEE du conseil du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages :

**H2** : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation **nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.**

**H4** : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui **nécessitent une protection stricte.**

**H5** : Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement et l'exploitation sont **susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.**

#### Protection nationale

Liste des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire français selon l'arrêté du 23 avril 2007.

#### Espèces déterminantes pour la Bretagne

Espèces retenues dans la *liste rouge des mammifères menacés de France* par le secrétariat de la faune et de la flore du Muséum national d'histoire naturelle - 1994.

#### Convention de Berne

Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe du 19 septembre 1979 :

**B2** : Espèces animales **strictement protégées** dont les états signataires doivent assurer la conservation par des mesures législatives et réglementaires.

**B3** : Espèces animales **dont l'exploitation doit être réglementée** en vue de leur protection

#### Liste Rouge des espèces menacées de l'Union Internationale de Conservation de la Nature

**VU** : Vulnérable, **NT** : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises), **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition sur le territoire pris en compte est faible), **DD** : Données insuffisantes, **NA** : Non applicable

## BIBLIOGRAPHIE

- AZAM C., KERBIRIOU C., VERNET A., JULIEN J.-F., BAS Y. , Plichard L., MARATRAT J. & LE VIOL I., 2015.** Is part-night lighting an effective measure to limit the impacts of artificial lighting on bats? *Global Change Biology* (2015) 21, 4333–4341, doi : 10.1111/gcb.13036
- BOIREAU J. & GREMILLET, X. 2005.** Etude des terrains de chasse d'une colonie de grands rhinolophes *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774) en Basse-Bretagne (France). Groupe Mammalogique Breton, Sizun (France), Rapport, 59 p + annexes.
- BOIREAU J. (COORD.) 2015.** Observatoire des Chauves-souris de Bretagne : bilan de l'année 03. Bretagne Vivante, Groupe Mammalogique Breton, Sizun, 33 p. + annexes.
- CALENGE C., ALBARET M., LÉGER F., VANDEL J.M., CHADOEUF J., GIRAUD C., HUET S., JULLIARD R., MOESTIEZ P., PIFFADY J., PINAUD D. & RUETTE S. 2015.** Premières cartes d'abondance relative de six mustélidés en France. *Faune Sauvage* 310 : 17-23.
- CARTER P. & S. CHURCHFIELD. 2006.** The Water Shrew Handbook. The Mammal Society, Londres, 36 p.
- MEDDE. 2014.** *Guide pratique relatif à l'élaboration des dossiers de demandes préfectorales de classement ministériel de spécimens d'espèces sauvages indigènes en tant que « nuisibles » - version 1.0 – juin 2014.* MEDDE, Paris, 64 p.
- NOBLET J.F. 2005.** *Sauvons le Campagnol amphibie.* Nature et Humanisme. 24p.
- ONCFS, 2001.** L'animal du mois : Le Putois. [En ligne] [www.oncfs.gouv.fr/events/animois/ss\\_rub37.php](http://www.oncfs.gouv.fr/events/animois/ss_rub37.php)
- RIGAUX P. (coord.) 2015.** *Les campagnols aquatiques en France - Histoire, écologie, bilan de l'enquête 2009-2014.* Société Française pour l'Étude et la Protection des mammifères, 164 p.
- SIMONNET F. & D. ROLLAND. 2015.** Le Putois d'Europe In Simonnet F. (coord.) *Atlas des Mammifères de Bretagne* : 178-179.
- SIMONNET F., MENAGE M. & MOULIN A. 2015.** Statut de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et risque de mortalité routière sur le territoire du SAGE Elorn. Groupe Mammalogique Breton, Syndicat du Bassin de l'Elorn, 87 p. + annexes.
- SIMONNET F., MENAGE M. & MOULIN A. 2015.** *Statut de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) et risque de mortalité routière sur le territoire du SAGE Elorn.* Groupe Mammalogique Breton, Syndicat du Bassin de l'Elorn, 87 p. + annexes.
- SIMONNET F., MENAGE M. 2014.** Statut de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et risque de mortalité routière sur le site Natura 2000 « Rivière Elorn ». Etude complémentaire au Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR5300024. Groupe Mammalogique Breton, Syndicat du Bassin de l'Elorn, 84 p. + annexes.
- TROADEC L. 2014.** Le retour de la Loutre d'Europe en rade de Brest : la promesse d'un ancrage en mer ? - An aod - les cahiers naturalistes de l'observatoire marin, 3 (1) : 25 – 36.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Chauves-souris et corridors en Bretagne Identification des zones de chasse favorables aux chiroptères.

#### Objectifs :

1. Identifier les zones de chasse potentielles des chauves-souris autour des colonies d'après les connaissances sur la biologie des espèces et la cartographie des habitats,
2. Porter à connaissance l'intérêt de ces zones aux décideurs (Znieffs, SCOT, PLUi...),
3. A terme, mettre en place un observatoire de l'évolution de ces milieux par la mise à jour périodique de l'état des lieux (tous les 10 ans par exemple).

#### Éléments cartographiques disponibles :

- occupation du sol par entité minimale de 1 ha, selon la typologie suivante : forêt feuillu / forêt conifère / fourrés haut / fourrés bas / prairie permanente / culture et prairie temporaire / bâti / cours d'eau.
- cartographie des haies avec typologie

#### Critères espèces :

##### *Grand rhinolophe*

Rayon d'action à prendre en compte : 3,5 km

Milieux favorables : forêt feuillu, prairie permanente, haie haute, ripisylves (connexion boisements de feuillus ou haie haute et eau)

##### *Petit rhinolophe*

Rayon d'action à prendre en compte : 2 km

Milieux favorables : forêt feuillu, prairie permanente, haie haute, ripisylves

##### *Murin à oreilles échanquées*

Rayon d'action à prendre en compte : 10 km

Milieux favorables : forêt feuillu, prairie permanente, haie haute, ripisylves

##### *Grand murin*

Rayon d'action à prendre en compte : 15 km

Milieux favorables : forêt feuillu, prairie permanente, haie haute, ripisylves

**Annexe 2 : Liste des espèces observées par commune**  
**Données collectées du 01/01/2006 au 01/11/2016 par le GMB**

NOM COMMUNE	ESPECE	Protégées	Annexe II
Bohars	Campagnol amphibie	●	
Bohars	Chevreuil européen		
Bohars	Hérisson d'Europe	●	
Bohars	Lapin de garenne		
Bohars	Loutre d'Europe	●	●
Bohars	Martre des pins		
Bohars	Pipistrelle commune	●	
Bohars	Pipistrelle de Kuhl	●	
Bohars	Ragondin		
Bohars	Rat surmulot		
Bohars	Renard roux		
Bohars	Sérotine commune	●	
Bohars	Taupe d'Europe		
Bohars	Vison d'Amérique		
Brest	Belette d'Europe		
Brest	Blaireau européen		
Brest	Campagnol agreste		
Brest	Campagnol amphibie	●	
Brest	Campagnol roussâtre		
Brest	Campagnol souterrain		
Brest	Chevreuil européen		
Brest	Crocidure musette		
Brest	Crossope aquatique	●	
Brest	Dauphin commun		
Brest	Ecureuil roux	●	
Brest	Fouine		
Brest	Grand dauphin	●	●
Brest	Grand rhinolophe	●	●
Brest	Hérisson d'Europe	●	
Brest	Lapin de garenne		
Brest	Loutre d'Europe	●	●
Brest	Mulot sylvestre		
Brest	Murin de Daubenton	●	
Brest	Musaraigne couronnée		
Brest	Musaraigne pygmée		
Brest	Oreillard gris	●	
Brest	Pipistrelle commune	●	
Brest	Pipistrelle de Kuhl	●	
Brest	Putois d'Europe		
Brest	Ragondin		
Brest	Rat des moissons		
Brest	Rat musqué		
Brest	Rat noir		
Brest	Rat surmulot		
Brest	Renard roux		
Brest	Souris domestique		
Brest	Taupe d'Europe		
Gouesnou	Belette d'Europe		
Gouesnou	Blaireau européen		
Gouesnou	Campagnol agreste		

Gouesnou	Campagnol amphibie	●	
Gouesnou	Campagnol roussâtre		
Gouesnou	Campagnol souterrain		
Gouesnou	Chevreuil européen		
Gouesnou	Crocidure musette		
Gouesnou	Crossope aquatique	●	
Gouesnou	Hérisson d'Europe	●	
Gouesnou	Lapin de garenne		
Gouesnou	Loutre d'Europe	●	●
Gouesnou	Mulot sylvestre		
Gouesnou	Musaraigne couronnée		
Gouesnou	Musaraigne pygmée		
Gouesnou	Rat des moissons		
Gouesnou	Rat musqué		
Gouesnou	Rat surmulot		
Gouesnou	Renard roux		
Gouesnou	Taupe d'Europe		
Guilers	Blaireau européen		
Guilers	Campagnol agreste		
Guilers	Campagnol amphibie	●	
Guilers	Campagnol roussâtre		
Guilers	Campagnol souterrain		
Guilers	Chevreuil européen		
Guilers	Crocidure musette		
Guilers	Grand rhinolophe	●	●
Guilers	Lapin de garenne		
Guilers	Loutre d'Europe	●	●
Guilers	Martre des pins		
Guilers	Mulot sylvestre		
Guilers	Musaraigne couronnée		
Guilers	Musaraigne pygmée		
Guilers	Pipistrelle commune	●	
Guilers	Putois d'Europe		
Guilers	Ragondin		
Guilers	Rat des moissons		
Guilers	Rat musqué		
Guilers	Rat surmulot		
Guilers	Renard roux		
Guilers	Souris domestique		
Guilers	Taupe d'Europe		
Guipavas	Belette d'Europe		
Guipavas	Blaireau européen		
Guipavas	Campagnol amphibie	●	
Guipavas	Chevreuil européen		
Guipavas	Ecureuil roux	●	
Guipavas	Fouine		
Guipavas	Hérisson d'Europe	●	
Guipavas	Lapin de garenne		
Guipavas	Lièvre d'Europe		
Guipavas	Loutre d'Europe	●	●
Guipavas	Pipistrelle commune	●	
Guipavas	Putois d'Europe		
Guipavas	Ragondin		
Guipavas	Rat musqué		
Guipavas	Rat surmulot		

Guipavas	Renard roux		
Guipavas	Sérotine commune	●	
Guipavas	Taupe d'Europe		
Plougastel-Daoulas	Belette d'Europe		
Plougastel-Daoulas	Blaireau européen		
Plougastel-Daoulas	Campagnol agreste		
Plougastel-Daoulas	Campagnol amphibie	●	
Plougastel-Daoulas	Campagnol roussâtre		
Plougastel-Daoulas	Campagnol souterrain		
Plougastel-Daoulas	Chevreuil européen		
Plougastel-Daoulas	Crocidure musette		
Plougastel-Daoulas	Crossope aquatique	●	
Plougastel-Daoulas	Ecureuil roux	●	
Plougastel-Daoulas	Fouine		
Plougastel-Daoulas	Grand rhinolophe	●	●
Plougastel-Daoulas	Hérisson d'Europe	●	
Plougastel-Daoulas	Loutre d'Europe	●	●
Plougastel-Daoulas	Mulot sylvestre		
Plougastel-Daoulas	Musaraigne couronnée		
Plougastel-Daoulas	Musaraigne pygmée		
Plougastel-Daoulas	Phoque gris	●	●
Plougastel-Daoulas	Ragondin		
Plougastel-Daoulas	Rat des moissons		
Plougastel-Daoulas	Rat surmulot		
Plougastel-Daoulas	Renard roux		
Plougastel-Daoulas	Souris domestique		
Plougastel-Daoulas	Taupe d'Europe		
Plougastel-Daoulas	Vison d'Amérique		
Plouzané	Belette d'Europe		
Plouzané	Blaireau européen		
Plouzané	Campagnol agreste		
Plouzané	Campagnol amphibie	●	
Plouzané	Campagnol roussâtre		
Plouzané	Campagnol souterrain		
Plouzané	Chevreuil européen		
Plouzané	Crocidure musette		
Plouzané	Crossope aquatique	●	
Plouzané	Ecureuil roux	●	
Plouzané	Fouine		
Plouzané	Grand rhinolophe	●	●
Plouzané	Hérisson d'Europe	●	
Plouzané	Lapin de garenne		
Plouzané	Mulot sylvestre		
Plouzané	Musaraigne couronnée		
Plouzané	Musaraigne pygmée		
Plouzané	Pipistrelle commune	●	
Plouzané	Putois d'Europe		
Plouzané	Ragondin		
Plouzané	Rat des moissons		
Plouzané	Rat musqué		
Plouzané	Rat surmulot		
Plouzané	Renard roux		
Plouzané	Sanglier		
Plouzané	Taupe d'Europe		
Relecq-Kerhuon (Le)	Belette d'Europe		

Relecq-Kerhuon (Le)	Blaireau européen		
Relecq-Kerhuon (Le)	Ecureuil roux	●	
Relecq-Kerhuon (Le)	Hérisson d'Europe	●	
Relecq-Kerhuon (Le)	Lapin de garenne		
Relecq-Kerhuon (Le)	Loutre d'Europe	●	●
Relecq-Kerhuon (Le)	Ragondin		
Relecq-Kerhuon (Le)	Renard roux		
Relecq-Kerhuon (Le)	Taupe d'Europe		